

## Objectifs d'apprentissage

À la fin de la leçon, les étudiants sauront...

- Apprécier la durée pendant laquelle les Inuits, qui en ont été les premiers habitants, ont occupé l'Arctique nord-américain et le rôle qu'ils ont joué dans le maintien de la souveraineté du Canada dans l'Arctique.
- Comprendre la différence entre migration volontaire, subjugation, réinstallation forcée et autonomie gouvernementale.
- Reconnaître les différentes sources d'information et leurs caractéristiques distinctives
- Évaluer l'information extraite de sources primaires, secondaires et tertiaires.

## Durée

Deux périodes de 60 à 90 minutes

## Niveau ciblé

Secondaire (secondaire 1 à 5; 9e à 12e année)

## Matériel

- Extraits de *Polar Imperative* et de *Les premiers Canadiens, les Canadiens en premier* (Annexe A)
- Ligne du temps des peuples de l'Arctique (Annexe B)
- Ligne du temps correspondant à la feuille d'activité (Annexe C)
- Témoignage d'Inuits déplacés (Annexe D)
- Liste des familles choisies pour la réinstallation en 1953 (Annexe E)
- Liste des familles choisies pour la réinstallation en 1955 (Annexe F)
- Procès-verbal d'une réunion tenue en 1953, pour discuter du déplacement de certaines familles esquimaudes du Nord du Québec vers les îles Cornwallis et Ellesmere (Annexe G)
- Communiqué de presse de 1955 du ministère des Affaires nordiques et des Richesses naturelles (Annexe H)
- Note de service pour le directeur : Établissements esquimaux de Resolute et Craig Harbour, 1956 (Annexe I)

.../suite

## Introduction

Projetez la carte des peuples autochtones de l'Arctique pour que la classe puisse l'examiner. (Si les élèves ont vu la leçon d'introduction de la trousse de ressources, ils connaissent déjà cette carte.) Discutez de l'emplacement et de la diversité des collectivités autochtones de l'Arctique. Demandez aux élèves s'ils savent depuis combien de temps les Inuits vivent en Amérique du Nord. Demandez-leur s'ils connaissent l'état des relations entre les Inuits et le gouvernement canadien (passé ou présent).

Informez les élèves qu'ils auront l'occasion de mettre leurs connaissances à l'épreuve en complétant une ligne du temps afin d'apparier des activités ou des événements se rapportant aux peuples autochtones de l'Arctique. Distribuez l'activité. Lisez les instructions et les événements ensemble et donnez une brève explication des termes migration, subjugation, réinstallation forcée et autonomie gouvernementale. Expliquez que ces termes renvoient aux expériences vécues par les Inuits et qui seront explorées durant la leçon.

Accordez cinq à dix minutes aux élèves pour exécuter l'activité. Discutez brièvement des choix, mais ne donnez pas les réponses. Les élèves reviendront à la ligne du temps à la fin de la leçon.

## Développement

Activité : Expliquer la nature de différentes sources d'information (inspiré de *Teaching about Geographical Thinking*, 2008, p.30)

Posez aux élèves la question géographique suivante : « De quelle manière les Inuits ont-ils été influencés par leur déplacement dans des régions isolées du Haut-Arctique dans les années 1950? » Dites-leur qu'ils devront examiner des documents de différentes périodes pour se faire une opinion. Divisez la classe en petits groupes. Attribuez un document à chaque groupe (il y a neuf documents au total). Les documents présentent différents types d'information géographique : primaire, secondaire et tertiaire (revoir la définition de ces mots au besoin). Demandez à chaque groupe d'étudier son document, de déterminer le type d'information géographique présentée et d'évaluer le degré d'utilité de cette source pour répondre à la question posée. Invitez les élèves à examiner l'exactitude, la précision et la fiabilité de l'information présentée dans ces sources et de réfléchir avec soin à l'interprétation faite à partir de l'information disponible. Demandez à chaque groupe de présenter brièvement ses conclusions à la classe.

Nouvelle perspective : partagez le passage de *Polar Imperative* décrivant le Programme de réinstallation des Inuits des années 1950 (Annexe A) et le passage de *Les premiers Canadiens, les Canadiens en premier* de Mary Simon, qui décrit les initiatives actuelles en matière de politiques d'éducation par le Comité national sur la scolarisation des Inuits. Le texte complet du document est affiché à <https://www.itk.ca/publication/national-strategy-inuit-education>.

## Conclusion

Demandez aux élèves de revenir à l'activité de ligne du temps et d'y apporter des changements à partir des nouveaux renseignements glanés lors de l'activité documentaire. (Rappelez aux élèves de faire le même examen minutieux pour l'information provenant des médias d'aujourd'hui et des recherches Google.) Partagez la Ligne du temps détaillée des peuples de l'Arctique (Annexe B) qui inclut les initiatives d'autonomie gouvernementale des organisations et territoires inuits et le rôle de leadership qu'ils jouent dans la politique actuelle de souveraineté dans l'Arctique. Projetez l'organisateur graphique qui présente



- Communiqué de presse de 1951, ouverture du Détachement de Craig Harbour de la GRC (Annexe J)
- Note de service pour M. Stevenson, Déplacement de groupes esquimaux dans le Haut-Arctique, 1960 (Annexe K)
- Carte montrant le programme de déplacement des Inuits du gouvernement fédéral, 1953 et 1955 (Annexe L)
- Organisateur graphique : Une stratégie nationale de scolarisation des Inuits, investissements essentiels (Annexe M)
- Carte des peuples autochtones de l'Arctique (Annexe N)

**Préparation :** Lire le passage de *Polar Imperative* afin de comprendre le contexte de cette leçon en lien avec la question de la souveraineté dans l'Arctique. Consultez la carte des peuples autochtones de l'Arctique, la ligne du temps et le glossaire pour connaître les relations spatiales, les faits et le vocabulaire utilisés dans cette leçon. Faites des copies de la ligne du temps, au besoin.

**Facultatif :** Plusieurs enseignants trouvent très efficace la pratique d'enseignement par anticipation, pour tirer le meilleur parti du temps passé en classe. Avec cette leçon, cette technique peut être appliquée en mettant le passage tiré de *Polar Imperative*, la carte, la ligne du temps et le glossaire à la disposition des élèves avant de tenir l'activité. Les élèves ont alors la responsabilité de lire et d'examiner les documents de manière à arriver en classe prêts à participer aux activités et aux discussions.

## Liens aux Normes nationales canadiennes en géographie

### Élément essentiel n° 6 : Utilisations de la géographie

- Influence des faits géographiques sur l'évolution de mouvements et d'événements historiques d'importance
- Politiques et questions locales, régionales et internationales à dimension spatiale

les dix investissements essentiels pour améliorer les résultats de l'éducation des Inuits. Demandez aux élèves de classer ces investissements par importance de 1 à 10 et d'expliquer leur classement. En quoi ces priorités sont-elles semblables ou différentes de celles de leurs collectivités? Comment le document reflète-t-il les changements dans la gouvernance des Inuits et leurs relations avec le gouvernement fédéral? Demandez aux élèves de consigner leurs pensées finales sur les initiatives futures de souveraineté dans l'Arctique. Il pourrait être intéressant de formuler une question commençant par « Je me demande... ».

## Enrichissement

Postes Canada souhaite reconnaître l'apport des Inuits aux efforts de préservation de la souveraineté du Canada dans l'Arctique par un nouveau timbre. Dessinez ce timbre et préparez une explication (50 mots ou moins) de la façon dont votre timbre illustre les Inuits comme « *Premiers Canadiens, Canadiens en premier* ».

- Visitez *Polar Lines: The Inuit Editorial Cartoon Exhibition* pour une galerie de caricatures politiques illustrant les relations passées et présentes entre les Inuits et le gouvernement fédéral du Canada.

Lien : <https://www.itk.ca/polar-lines/polar-lines-inuit-editorial-cartoon-exhibition>

Annotation : Inuit Tapiriit Kanatami (ITK) est l'organisation nationale des Inuits au Canada, représentant les quatre régions inuites – Nunatsiavut (Labrador), Nunavik (nord du Québec), Nunavut, et la région désignée des Inuvialuit dans les Territoires du Nord-Ouest. Inuit Tapiriit Kanatami a travaillé avec Terry Mosher (Aislin) – du quotidien *Montreal Gazette* à la création de cette exposition de caricatures. Les 100 caricatures sont regroupées sous dix thèmes et représentent 50 ans d'histoire canadienne.

## Annexe A : Extraits de *Polar Imperative* et de *Les premiers Canadiens, les Canadiens en premier*

Déplacement des Inuits (S. Grant, *Polar Imperative*)

En février 1953, le Comité consultatif sur le développement du Nord est réactivé, le Secrétariat recevant des instructions spéciales pour « examiner tous les projets de défense et d'informer le ministre de toutes les situations dans lesquelles la participation du Canada est jugée insuffisante », avec l'option d'employer des Inuits là où c'est possible. Par conséquent, des plans sont dressés pour envoyer cinq familles inuites de Fort Chimo, où elles avaient été employées à la base aérienne de Resolute ouverte durant la guerre. Sept autres familles de Port Harrison, au Québec, devaient être envoyées sur l'île Ellesmere, à proximité d'une station radar proposée sur l'île Cobourg, en compagnie de trois familles de Pond Inlet qui devaient les aider à s'adapter à un environnement complètement nouveau. Les plans sont brusquement modifiés après que l'ARC à Resolute ait indiqué que les Inuits auraient besoin de quartiers séparés, comme ceux auxquels ils avaient été habitués à Fort Chimo, et que ni l'ARC, ni l'USAF ni le Service météorologique canadien n'étaient disposés à acquitter la facture. Au lieu de cela, les sept familles de Port Harrison et les trois familles de Pond Inlet ont été divisées entre des campements établis près de la base aérienne de Resolute et à Grise Fiord, près des installations du détachement de Craig Harbour de la GRC. Afin d'éviter que les familles ne deviennent dépendantes de l'aide gouvernementale pendant qu'elles s'adaptent à leur nouvel environnement, les campements sont établis à plusieurs kilomètres des postes de police.

Bien que d'autres familles aient été autorisées à se joindre aux premières familles déplacées, les épreuves subies et le refus du gouvernement de les laisser rentrer chez elles ont mené à la mise sur pied d'une Commission royale d'enquête dans les années 1990 puis au versement d'indemnités. Contrairement au gouvernement russe, qui a eu recours au déplacement de peuples autochtones dans les îles de l'Arctique pour appuyer ses prétentions de souveraineté au 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup>, le gouvernement canadien n'a fait aucun effort pour leur procurer des logements ou des services de base au moment du déplacement. Par coïncidence, le déplacement canadien s'est produit à quelques semaines d'écart avec l'évacuation des familles Inughuit du Groenland de leurs habitations près de la Base aérienne de Thulé, un mouvement qui a aussi fait l'objet de protestations plus tard et qui a donné lieu à des indemnités (Grant, 2010, 320-321).

**Extrait de *Les premiers Canadiens, les Canadiens en premier* Stratégie nationale sur la scolarisation des Inuits, 2011 (M. Simon, *Les premiers Canadiens, les Canadiens en premier*)**

*« Les Inuits se considèrent-ils comme Inuits ou Canadiens en premier lieu? J'ai toujours pensé que ces deux sentiments se confondent en un seul. Après tout, lors de nos nombreuses réunions avec les Inuits d'autres pays comme le Danemark, les États-Unis ou la Russie, nous avons toujours été considérés comme les Inuits canadiens. »*

– Jose Kusugak (Simon, 2011, p.1)

Lors de mes déplacements dans les collectivités à partir de Beaufort-Delta jusqu'aux côtes du Labrador — l'immense région arctique que nous appelons le Nunangat inuit — je rencontre des enfants pleins de curiosité et de rêves. Plus que toute autre génération précédente, cette génération aura besoin de systèmes d'éducation d'une grande portée afin de pouvoir participer à la prospérité future de ce pays.

Pourtant, en réalité, dans le domaine de la scolarisation des Inuits au Canada, trop d'enfants ne vont pas à l'école, trop peu reçoivent un diplôme et certains de nos diplômés ne possèdent pas une éducation leur permettant de satisfaire pleinement aux normes canadiennes.

Il s'agit là du plus grand défi en politique sociale de notre temps. Environ 56 p. 100 de notre population est âgée de moins de 25 ans. Il est donc essentiel d'améliorer les résultats scolaires (Simon, 2011, p.3).

Les dirigeants inuits demandent depuis les années 1970 que des changements fondamentaux soient apportés au système d'éducation. Ils ont fait valoir que les systèmes d'éducation publique, dont l'origine remonte à l'ère des pensionnats, devaient être remplacés par un système axé sur l'histoire, la culture et la vision du monde des Inuits.

À l'heure actuelle, la scolarisation des Inuits est assurée par quatre systèmes d'éducation publique distincts répartis dans deux provinces et deux territoires et elle repose sur un amalgame de contextes historiques, de lois, de systèmes de gouvernance et de responsabilités. Les gouvernements, les conseils scolaires et les conseils d'éducation responsables de la prestation de l'éducation sont à diverses étapes de la transformation de leurs systèmes d'éducation.

Les excuses du premier ministre Stephen Harper en 2008 aux anciens élèves des pensionnats indiens ont attiré l'attention du pays sur l'héritage destructif des pensionnats et, pour les Inuits, ont ouvert la porte à la création de buts nationaux. Les Inuits avaient déjà entrepris en 2006 un processus d'examen sur les éléments qui fonctionnaient en scolarisation des Inuits, grâce à une initiative dirigée par la leader inuite nationale Mary Simon, présidente de l'Inuit Tapiriit Kanatami (ITK). L'objectif était, pour les Inuits des quatre régions du Nunangat inuit, de collaborer afin d'établir, au moyen d'une stratégie nationale, une vision et des résultats visés pour la scolarisation des Inuits. (Simon, 2011, p.67).

Les Inuits veulent une éducation offerte par des éducateurs inuits, au moyen de programmes bilingues de haute qualité axés sur les Inuits. Le système d'éducation doit inspirer les jeunes Inuits à rester à l'école plus longtemps et faire évoluer le processus de rétablissement de la confiance perdue lors de l'expérience des pensionnats. La réussite se définira par l'existence de jeunes Inuits possédant les compétences et les connaissances nécessaires pour contribuer aux nouvelles possibilités économiques et civiques dans les régions nordiques du Canada, et pour en profiter. (Simon, 2011, p.69)

## Annexe B: Ligne du temps des peuples de l'Arctique

3000 av. J.-C. – 1000 apr. J.-C.	Migration des Paléoesquimaux de Sibérie vers l'Arctique nord-américain.
1100 -1250 Apr. J.-C.	Les Inuits de Thulé traversent ce qui est maintenant l'Arctique canadien de l'Alaska jusqu'au nord-ouest du Groenland et déplacent les populations esquimaudes antérieures.
1493	Les buelles papales de l'Église catholique déclarent que les peuples indigènes n'ont aucun droit sur les terres qu'ils occupent.
1763	Une proclamation royale reconnaît aux Indiens des droits limités sur leurs terres et reconnaît leur droit d'habiter des terres dans les territoires britanniques non colonisés. Le concept de propriété limitée ou d'usufruit est par la suite devenu la base du règlement des revendications territoriales autochtones au Canada.
1857	Une première loi sur les Indiens (« Indian Act ») est adoptée par le gouvernement colonial britannique. Les Inuits ne sont pas inclus dans la loi.
1869	Entrée en vigueur de la <i>Loi sur les Indiens</i> .
1876	La première loi canadienne sur les Indiens (« Acte des Sauvages ») est adoptée et vient consolider les lois antérieures établies par les Britanniques. Cette fois encore, les Inuits ne sont pas inclus dans la loi.
1922	Les expéditions de gouvernement fédéral dans l'Est de l'Arctique reprennent sur une base annuelle et de nouveaux postes de la GRC sont construits sur les îles Ellesmere, Devon et Baffin afin de prouver « l'occupation effective ».
1923	Après une flambée de violence chez les Inuits, deux procès pour meurtre se tiennent, l'un sur l'île Herschel dans l'Ouest de l'Arctique, l'autre à Pond Inlet dans le nord de l'île de Baffin. Leur tenue est jugée essentielle pour démontrer que le Canada est en mesure de faire respecter ses lois et la justice dans les régions éloignées de l'Arctique.
1953	Le gouvernement des États-Unis annexe les terres voisines de la Base aérienne de Thulé au Groenland et 116 résidents Inughuit sont évacués vers Qaanaaq, à 120 kilomètres au nord. Comme le déplacement est conforme aux dispositions de l'accord de défense de 1951 et à l'approbation du gouvernement danois, la responsabilité du déplacement est attribuée au Danemark.
1953-55	Le gouvernement canadien décide de déplacer des Inuits du nord du Québec vers Resolute Bay et Craig Harbour afin d'établir une population inuite sur des terres autrement inhabitées, en partie pour des motifs de souveraineté.
1959	Tous les peuples autochtones des Territoires du Nord-Ouest, incluant les Inuits, ont le droit de vote et des élections pour exercer ce droit.
1971	Le règlement de l'Alaska Native Land Claims permet la construction du pipeline. L'entente encourage les Inuits canadiens à demander un traitement similaire. Contrairement aux Indiens du Canada, les Inuits n'ont jamais signé de traité renonçant à la propriété de leurs terres.
1975	Signature de la Convention de la baie James et du nord du Québec entre les Cris et les Inuits du nord du Québec. Il s'agit de la première entente de règlement des conventions territoriales nordique signée au Canada.

1977	La Conférence circumpolaire inuite (CCI) est créée, regroupant les Inuits de l'Alaska, du Canada, du Groenland et de la Sibérie afin de défendre leurs droits et de protéger l'environnement fragile du Nord. La charte officielle est approuvée en 1980.
1982	La <i>Loi constitutionnelle</i> de 1982 du Canada affirme la légitimité des droits autochtones dans le cadre de la nouvelle Charte canadienne des droits et libertés.
1984	La Convention d'Inuvialuit devient le premier accord complet sur l'utilisation des terres au nord du 60e parallèle.
1993	La Loi concernant l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut est déposée le 25 mai, suivie par l'adoption par le Parlement du Canada en juin de la Loi sur le Nunavut et de la Loi concernant l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. Les deux lois exigeront plusieurs années de négociations sur la mise en œuvre de leurs différentes dispositions.
1999	Le 1er avril, le Nunavut devient officiellement le troisième territoire du Canada, avec un gouvernement territorial dûment élu. D'autres formes d'autonomie gouvernementale ont depuis été négociées dans les Territoires du Nord-Ouest, dans le nord du Québec, et à Terre-Neuve-et-Labrador.

SOURCE : POLAR IMPERATIVE, PAR SHELAGH GRANT

## Annexe C : Ligne du temps correspondant à l'activité

1. Inscrivez la lettre de l'événement vis-à-vis la date correspondant à l'événement.
2. Indiquez si chaque événement est un exemple de migration, de subjugation, de réinstallation forcée ou d'autonomie gouvernementale.

Date	A-F	Événement	Type
3000 av. J.-C. – 1000 apr. J.-C.		A. Après une flambée de violence chez les Inuits, deux procès pour meurtre se tiennent, l'un sur l'île Herschel dans l'Ouest de l'Arctique, l'autre à Pond Inlet dans le nord de l'île de Baffin. Leur tenue est jugée essentielle pour démontrer que le Canada est en mesure de faire respecter ses lois et la justice dans les régions éloignées de l'Arctique.	
1100-1250 apr. J.-C.		B. Les Inuits de Thulé traversent ce qui est maintenant l'Arctique canadien de l'Alaska jusqu'au nord-ouest du Groenland et déplacent les populations esquimaudes antérieures.	
1493		C. Le 1er avril, le Nunavut devient officiellement le troisième territoire du Canada, avec un gouvernement territorial dûment élu.	
1923		D. Une bulle papale de l'Église catholique déclare que les peuples indigènes n'ont aucun droit sur les terres qu'ils occupent.	
1953-55		E. Migration des Paléoesquimaux de Sibérie vers l'Arctique nord-américain.	
1999		F. Le gouvernement canadien décide de déplacer des Inuits du nord du Québec vers Resolute Bay et Craig Harbour afin d'établir une population inuite sur des terres autrement inhabitées, en partie pour des motifs de souveraineté.	

## Annexe D : Extraits de *Out in the Cold: The Legacy of Canada's Inuit Relocation Experiment in the High Arctic.*

Témoignage d'Inuits déplacés devant le Comité permanent du Parlement sur les Affaires autochtones, 1990

### À propos du déplacement

**John Amagoalik:** « La première réaction de mes parents a été que nous ne pouvions pas quitter notre maison, que nous ne pouvions pas quitter nos familles. Nous ne pouvions accepter cela. Les gens de la GRC sont partis, mais ils sont revenus deux ou trois fois, selon ce dont je me souviens, ils étaient très persistants. .. Vous devez maintenant vous rappeler qu'en 1953, l'Homme blanc était perçu presque comme un dieu par notre peuple. Il était craint. Je veux dire, nous avons peur des Blancs. Nous avons peur de dire non à ce qu'ils voulaient, quoi que ce soit » (Canada, 1990).

La division des familles a laissé une profonde impression chez John Amagoalik.

« Alors que nous approchions [de Craig Harbour] l'agent de la GRC s'est approché et nous a dit : la moitié d'entre vous doit rester ici. La panique s'est installée, parce qu'on nous avait dit que nous ne serions pas séparés... Je me rappelle que nous étions tous sur le pont du navire, le C.D. HOWE, et que toutes les femmes se sont mises à pleurer. Lorsque les femmes commencent à pleurer, les chiens se mettent de la partie. C'était irréel. Nous avons été jetés sur la plage – et je dis bien littéralement jetés sur la plage » (Canada, 1990).

### Conditions environnementales

Les fonctionnaires ont soutenu que les Inuits avaient été informés à l'avance des conditions climatiques dans le Haut-Arctique. Mais les hautes montagnes derrière Grise Fiord, la longue période d'obscurité et les températures plus froides ont eu l'effet d'un choc (Marcus, 1992, p.27).

« J'avais supposé que le terrain dans le Grand Nord serait semblable à ce qu'il était à Inukjuak. En fait, la terre n'était pas la même, et le soleil se comportait différemment à ces latitudes... Il devenait plus sombre et disparaissait complètement en novembre. Nous n'avons jamais pu nous habituer à l'obscurité sans fin » (Elijah Nutaraq, 1989).

Trouver des sources d'eau potable a été difficile au début pour les gens déplacés de Grise Fiord et Resolute Bay. Dans la région d'Inukjuak, les ruisseaux, les rivières et les lacs fournissent de l'eau potable toute l'année. Les sources d'eau terrestres sont plus difficiles à trouver dans la région de Grise Fiord et de Resolute Bay, et les familles ont dû se procurer de l'eau potable à partir de la glace flottant sur la mer.

**Elijah Nutaraq** (1989) rappelle « qu'il n'y avait pas beaucoup de verdure à Grise Fiord, et qu'il n'y avait pas de lacs ou de rivières où puiser de l'eau. Nous devions aller chercher la glace des icebergs pour obtenir de l'eau potable. » Les précipitations annuelles moyennes à Grise Fiord et Resolute Bay ne sont que de 13,5 cm, alors qu'elles sont de plus du double à 35,4 cm à Inukjuak. Comme le dit Elijah Nutaraq : « Nous rencontrons les mêmes pistes d'ours polaire que nous avons vues l'année précédente, aussi fraîches que si elles avaient été laissées la veille » (Marcus, 1992, p.27).



## Nourriture/Diète

À Inukjuak, les Inuits avaient une alimentation diversifiée comprenant trois espèces de phoques, trois sortes de poissons dont le corégone, l'omble de l'Arctique et la truite, du morse, du béluga et quelques caribous. Ils chassaient la bernache et la forme bleue de l'oie du Canada, le canard, le guillemot et la sterne, et cueillaient des œufs et des petits fruits. Mais il y avait peu d'oiseaux, de caribous ou de poissons à Grise Fiord et Resolute Bay, et leur alimentation se limitait au phoque, au morse et à l'ours polaire.

L'archipel du Haut-Arctique est situé dans la Réserve des îles de l'Arctique, créée en 1926, et des règles spéciales pour la chasse s'y appliquaient. Par conséquent, la GRC interdisait aux Inuits de chasser le bœuf musqué, et réglementait de manière stricte la chasse au caribou (Marcus, 1992, p.28). « Il y avait de grandes quantités de bœufs musqués, mais il nous était interdit de la chasser » (Elijah Nutaraq, 1989).

Martha Flaherty (1986) se rappelle que son père « ...avait l'habitude de partir chasser par des températures de 40 à 60 sous zéro, dans le noir pendant plusieurs jours, sans rien à manger... je ne crois pas avoir eu d'enfance entre 7 et 12 ans, parce que je devais aller chasser avec mon père dans le froid, sans lumière du jour... Il m'arrivait de pleurer parce que je savais à quel point ce serait froid, mais mon père disait tout simplement : veux-tu que nous mourrions de faim? »

John Amagoalik se rappelle sa grande agitation « lorsqu'un avion militaire arrivait à Resolute, parce que nous savions que les gens à bord de cet avion avaient des boîtes repas, de la nourriture. Nous nous hâtions vers le dépotoir, à huit kilomètres de là, au beau milieu de l'hiver, pour aller chercher ces boîtes de sandwiches à moitié mangés » (Canada, 1990).

Lizzie Amagoalik (1989) dit elle aussi qu'ils avaient « toujours faim. Nous allions fouiller dans les déchets des Blancs pour trouver de la nourriture pour nos enfants. Nous devions récupérer des vêtements qui avaient été jetés, pour les enfants. Lorsque les policiers se sont rendus compte que nous vivions de leurs déchets, ils se sont mis en colère et nous ont dit d'arrêter. Nous leur avons demandé, mais qu'allons-nous manger? »

## Logement

Les conditions de neige ont surpris les agents et le froid a été une source d'épreuves pour les familles.

« Nous avons dû vivre dans des tentes tout l'hiver parce qu'il n'y avait pas suffisamment de neige pour construire des igloos. Je me rappelle que je me réveillais chaque matin roulé en boule, parce qu'il faisait si froid! » (Elijah Nutaraq, 1989).

## Référence

Marcus, Alan R. *Out in the Cold: The Legacy of Canada's Inuit Relocation Experiment in the High Arctic*. Groupement international de travail pour les affaires indigènes, Document 71, Copenhagen, 1992.

## Annexe E

Liste des familles d'Inukjuak (Port Harrison) choisies pour être réinstallées à Craig Harbour, au fjord Alexandra et à la baie Resolute en 1953.

### Réinstallés à Craig Harbour (Grise Fjord)

*Paddy Aqiatasuk	E9-713	Chef de famille
*Mary	E9-909	Épouse
Anna	E9-910	Belle-fille
Elijah	E9-912	Beau-fils
Samwillie	E9-913	Beau-fils
Minnie	E9-914	Belle-fille
Larry	E9-1905	fil
*Joadamie Aqiatasuk	E9-715	Chef de famille
Ekoomak	E9-1525	Épouse
Lizzie	E9-2223	fil
*Philipusie Novalinga	E9-718	Chef de famille
*Annie	E9-719	Épouse
*Pauloosie	E9-720	fil
Elisabee	E9-721	fil
*Thomasie Amagoalik	E9-1589	Chef de famille
*Mary	E9-1590	Épouse
*Alle	E9-1513	fil
*Salluviniq	E9-1846	fil
Charlie	E9-2215	fil

## Annexe E

### Réinstallés à la baie Resolute

Simeonie Amagoalik	E9-899	Chef de famille
Sarah	E9-1637	Épouse
Jaybeddie	E9-900	Frère de Simeoine
*Nellie	E9-897	mère
*Daniel Salluviniq	E9-1765	Chef de famille
*Sarah	E9-898	Épouse
Allie	E9-1860	fil
Louisa	E9-1993	fil
*Jeannie	E9-747	femme seule
*Alex Patsauq	E9-723	Chef de famille
Edith	E9-724	Épouse
Markoosie	E9-725	fil
*Lizzie	E9-727	fil
Johnny	E9-1512	fil

+ Colonie du fjord Alexandra non établie

\* Décédés (1991)

Liste des familles d'Inlet Pond choisies pour être réinstallées à Craig Harbour, Alexandra Fjord et à la baie Resolute en 1953

### Familles réinstallées à Craig Harbour (Grise Fjord)

Simon Akpaliapik	E5-834	Chef de famille
Tatigak	E5-835	Épouse
*Oorootke	E5-836	fil
Tookahsen	E5-993	fil
Iseegee	E5-1039	fil
Samuel Anukudluk	E5-787	Chef de famille
*Qaumayuk	n/a	Épouse
*Mukpanuk	n/a	grand-mère
Tamarisee	n/a	fil
Rhoda	n/a	fil
Jonathan	n/a	fil
Phoebe	n/a	fil

### Familles réinstallées à la baie Resolute

Jaybeddie Amagoalik	E5-791	Chef de famille
*Kanoino	E5-792	Épouse
Ekaksak	E5-793	fil
*Sippora	E5-980	fil
Merrari	E5-1014	fil

\* Décédés (1991)

## Annexe F

### Familles réinstallées de Port Harrison (Grise Fjord) en 1955

*Josephie Flaherty	E9-701	Chef de famille
Rynee	E9-1551	Épouse
Martha	E9-1900	fille
Mary	E9-2101	fille
Peter	E9-2139	fil

### Familles réinstallées de Port Harrison à la baie Resolute en 1955

Levi Nungak	E9-1762	Chef de famille
Alici	E9-1763	Épouse
Annie	E9-1532	fille
Minnie	E9-1882	fille
Philipusie	E9-1986	fil
Anna	E9-2135	fille

*Johnnie Echalook	E9-1635	Chef de famille
Minnie	E9-1636	Épouse
Lizzie	E9-1638	fille
Rynee	E9-1639	fille
Dora	E9-1640	fille
George	E9-1641	fil
Mary	E9-1909	fille
Leah	E9-2110	fille

Andrew Iqaluk	E9-870	Chef de famille
Martha	E9-872	soeur
Emily	E9-873	soeur
Jackoosie	E9-871	frère
*Mava	E9-868	mère
*Mary	E9-753	Épouse de Jackoosie

\* Décédés (1991)

### Familles réinstallées de pond Inlet à la baie Resolute en 1955

*Joseph Idlout	E5-766	Chef de famille
*Kidlah	E5-767	Épouse
Leah	E5-770	fille
Mosesee	E5-771	fil
*Pauloosee	E5-772	fil
*Noah	E5-976	fil
Ruth	E5-1018	fille
Susan	E5-1051	fille

*Anknowya	E5-781	mère d'Idlout
Erleloo	E5-782	fil
Daniel	E5-783	fil

Oodlaleetah	E5-768	Chef de famille
*Estigytook	E5-779	Épouse
Philip	E5-1045	fil

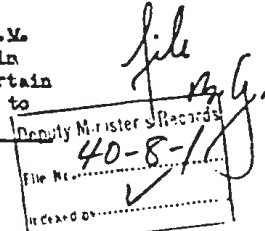
\* Décédés (1991)

## Annexe G

## Procès verbal d'une réunion tenue en 1953

en anglais seulement

Minutes of a Meeting Held at 10:00 A.M.  
August 10, 1953, in Room 304, Langevin  
Block, to Discuss the Transfer of Certain  
Eskimo Families from Northern Quebec to  
Cornwallis and Ellesmere Islands.



Chairman -

Col. F.J.G. Cunningham - Resources and Development.

Those Present -

W/C W. D. Brodribb - A.F.H.Q., R.C.A.F.  
Mr. L. T. Campbell - Meteorological Division, Transport.  
Mr. Jns. Cantley - Resources and Development.  
Mr. Fred Fraser - Resources and Development.  
Mr. C. J. Marshall - Secretariat of the ACND.  
S/L P. E. O'Neil - A.T.C., R.C.A.F.  
Supt. J. A. Peacock - R.C.M.P.  
Dr. E. A. Procter - Indian Health Services, National  
Health and Welfare.  
Mr. B. G. Sivertz - Resources and Development.  
Mr. W. B. Smith - Telecommunications Division, Transport.

Col. Cunningham, Director of the Northern Administration and Lands Branch, Department of Resources and Development, opened the meeting with a resume of the duties and responsibilities of the Department towards the Eskimo of northern Canada and the policy of the Department in providing for their health and welfare. He pointed out that three different types of situations now have to be dealt with:

1. In areas where the natural resources will support the Eskimo inhabitants it has been decided that their basic way of life is to be maintained as far as possible.
2. In areas where permanent white settlements have grown up, the Eskimos will be educated to adapt them to this new situation.
3. In areas of the north which cannot continue to support the present Eskimo population, attempts will be made to move the Eskimo to areas with greater natural resources.

The Administration has found that the eastern coast of Hudson Bay cannot continue to supply the Eskimo there with a reasonable standard of living and, therefore, efforts will be made to re-settle some of the inhabitants in more prosperous areas. This year the Administration is carrying out an experiment in which it will transplant a small number of Eskimo families from the eastern shore of Hudson Bay to certain settlements in the High North to see if they can find a better living there.

Mr. Fraser, Chief of the Northern Administration Division, then took the chair and asked Mr. Cantley, head of the Arctic Services Section of the Northern Administration and Lands Branch, to explain the details of the Administration's experiment.

Mr. Cantley said that eleven Eskimo families in all were involved in this year's experiment. Most of these were taken from Port Harrison, Que. Three families were from Pond Inlet and would be used to help adjust the other families to conditions in the High North. All of the people involved were volunteers and each had been told of the type of

## Annexe H

## Communiqué de presse de 1955

en anglais seulement



DEPARTMENT OF  
NORTHERN AFFAIRS AND NATIONAL RESOURCES  
EDITORIAL AND INFORMATION DIVISION

TEL 9-3133, 9-5663

FOR RELEASE

FOR IMMEDIATE RELEASE  
June 23, 1955.

It will be moving day this summer for 35 Eskimos in Canada's Arctic. And they are all moving further north.

The "moving van" for the Eskimos will be the Arctic Patrol vessel "C.D. Howe", which leaves Montreal on Saturday on the thirty-fifth Eastern Arctic Patrol to settlements and outposts in the far north.

Moving Eskimos is just one of the many tasks which the "C.D. Howe" will undertake in the course of its 12,000-mile journey, mostly through Arctic waters. The ship is operated by the Department of Transport and the work during the patrol is the responsibility of the Department of Northern Affairs. From Montreal to Resolute, in the Queen Elizabeth Islands, the Officer-in-Charge of the patrol will be R.A.J. Phillips, executive officer of the Department of Northern Affairs and National Resources. There he will be relieved by Alex Stevenson, of the Arctic Division, for the journey back to Montreal.

In addition to studying the problems and needs of these remote settlements and their residents, the 30 government officials on the patrol will carry out many other jobs. A medical party of the Department of National Health and Welfare will give a complete medical and dental examination and x-rays to every one of the 3,200 Eskimos who can reach the ship in the 20 ports of call.

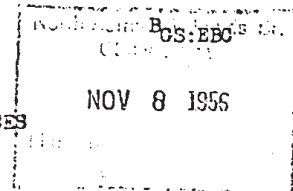
Eskimos will return to their homes from hospitals in the south and others will be brought out for medical treatment. The staffs of remote radio and weather stations will be relieved. Mail will be delivered and collected, in some places the only collection for a year.

## Annexe I

## Note de servicé

en anglais seulement

Canada  
DEPARTMENT  
of  
NORTHERN AFFAIRS AND NATIONAL RESOURCES



Ottawa, October 22nd, 1956.

### MEMORANDUM FOR THE DIRECTOR:

#### ESKIMO SETTLEMENTS AT RESOLUTE AND CRAIG HARBOUR

The comments of Bishop Marsh to you and Mr. Robertson as given in your memo of October 16th are all on the subject of our trading arrangements and handling the Eskimos' income.

It should be remembered that we are feeling our way in these projects. So far things have gone well, -- better than we could properly have hoped. After two years the people seem content to stay on, whereas they only agreed to go in the first place on condition that we promise to return them to their former homes after "two or three years".

The Trading was financed by the Eskimo Loan Fund, and freedom of action under loan fund regulations is circumscribed.

Bishop Marsh is perfectly right in suggesting that the trading should be reviewed and set up on a better basis. My plans for doing so have had to be set aside for lack of staff. We now have a new man in the Projects Section and I have asked Mr. Larmour to assign him to this job. When the new plan is elaborated in a couple of weeks or so, I shall present it to you for approval.

Not all of Bishop Marsh's points are well taken. You ask me what I think of his suggestion that the Eskimos should learn ordering their annual supply of goods the hard way instead of being given guidance by their mentor the R.C.M.P. member. This is rubbish. Bishop Marsh's views as given in your paragraph are in my opinion unsound pedagogically, psychologically, economically and practically. The procedure he suggests is also unkind.

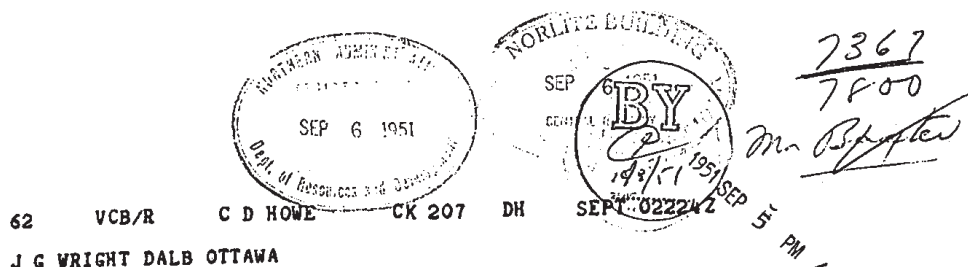
On a previous occasion I have expressed to you my reservations with regard to the Eskimo Affairs Committee as advisers on policy. There is so much weight of special interest there. In a separate memo I am proposing a broadening of the committee. In any case, however, I wonder if it would not be preferable to make our own decisions rather than make recommendations to the Committee. The Committee can not be expected to produce forward-looking and soundly-based policy advice, and this particular group cannot even give us immunity from attack by its own members. As an example, you will recall

.../2

## Annexe J

## Communiqué de presse de 1951

en anglais seulement



62 VCB/R C D HOWE CK 207 DH

J G WRIGHT DALB OTTAWA

PRESS RELEASE PRESS RELEASE THE FLAG WAS RAISED TODAY IN FINE  
COMMA CLEAR WA WEATHER THAT MARKED THE ~~THE~~ OPENING OF THE CRAIG HARBOUR  
DETACHMENT OF THE RCMP STOP THIS OUTPOST WHICH IS SITUATED ON  
ELLESMERE ISLAND NORTHWEST TERRITORIES OF CANADA COMMA IS SEVENTY  
SIX DEGREES TWELVE NORTH LATITUDE COMMA IS NOW THE MOST NORTHERLY  
ACTIVE ESTABLISHMENT OF THE RMP STOP THE CEREMONY ~~WAS~~ OPENED WITH AN  
ADDRESS BY ALEX STEVENSON OIC EASTERN ARCTIC PATROL STOP CAPTAIN  
CHOUINARD COMMA HOWE COMMA ARRIVED FROM SHIP BY HELICOPTER TO  
PRESENT FLAG ON BEHALF OF DEPARTMENT OF TRANSPORT TO INSPECTOR LARSEN  
FOR THE CRAIG HARBOUR DETACHMENT STOP FLAG PRESENTED BY INSPECTOR  
LARSEN TO CONSTABLE HAROLD A JOHNSON COMMA DARTMOUTH NOVA SCOTIA  
STOP THESE TWO CONSTABLES WILL MAINTAIN ESTABLISHMENT ASSISTED BY  
TWO ESKIMO FAMILIES STOP RA PRAYERS BY REV G A RUSKELL COMMA ARTLOW  
COMMA COUNTY WICKLOW COMMA IRELAND COMMA VISITING ANGLICAN MISSIONARY  
STOP SERVICE INCLUDED APPROPRIATE ANTHEMS STOP SHIP PASSENGERS  
COMMA ESKIMO FAMILIES IN ATTENDANCE STOP SNOW CLAD MOUNTAINS COMMA  
ICEBERGS COMMA GLACIERS TUNDRA AND WA WHITE CARIBOU ~~WAS~~ FORMED  
BACKDROP FOR IMPRESSIVE OCCASION STOP FILM BOARD UNIT COVERAGE STOP  
SOVEREIGNTY NOW IS A CINCH

STEVENSON.....230PM



## Annexe K

## Note de servicé pour Mr. Stevenson

en anglais seulement

C.M. Bolger:RB



NORTHERN ADMINISTRATION BRANCH

CANADA  
DEPARTMENT  
OF

NORTHERN AFFAIRS AND NATIONAL RESOURCES

YOUR FILE NO.

OUR FILE NO.

OFFICE OF THE ARCTIC  
ADMINISTRATOR

Confidential

Ottawa, October 4, 1960.

MEMORANDUM FOR MR. STEVENSON

### Relocation of Eskimo Groups in the High Arctic

The Director has indicated to me orally that he would like us to give some thought to the possible relocation of small groups of Eskimos in certain areas of the High Arctic. He has been led to wonder about the advisability of this by the fact that the oil companies are now trying to obtain approval from the Air Force for the release of some of the Air Force Eskimo employees for oil exploration work next year.

I pointed out to the Director some of the problems we have had with Grise Fiord in respect of supply and of medical services, and his own feeling is that while Grise Fiord should be continued for sovereignty purposes, it should not be duplicated at other isolated locations. He considers, rather, that any new colonies to be established should be in the vicinity of established weather stations such as Mould Bay, Isachsen and Eureka. He also thinks that a logical development would be to start these colonies as satellites of the Resolute Bay community, since the Resolute Bay people now know the country and many of them have been to these points on labouring jobs.

The Director would like us to give this matter some thought and then send a paper to him outlining the history of the Resolute and Grise Fiord communities and defining the advantages and the problems of establishing additional colonies in the High Arctic. Our paper should ask if it is the wish of the Government to fortify our claims to sovereignty of these islands by establishing Eskimo groups on them and it should contain our best recommendation on



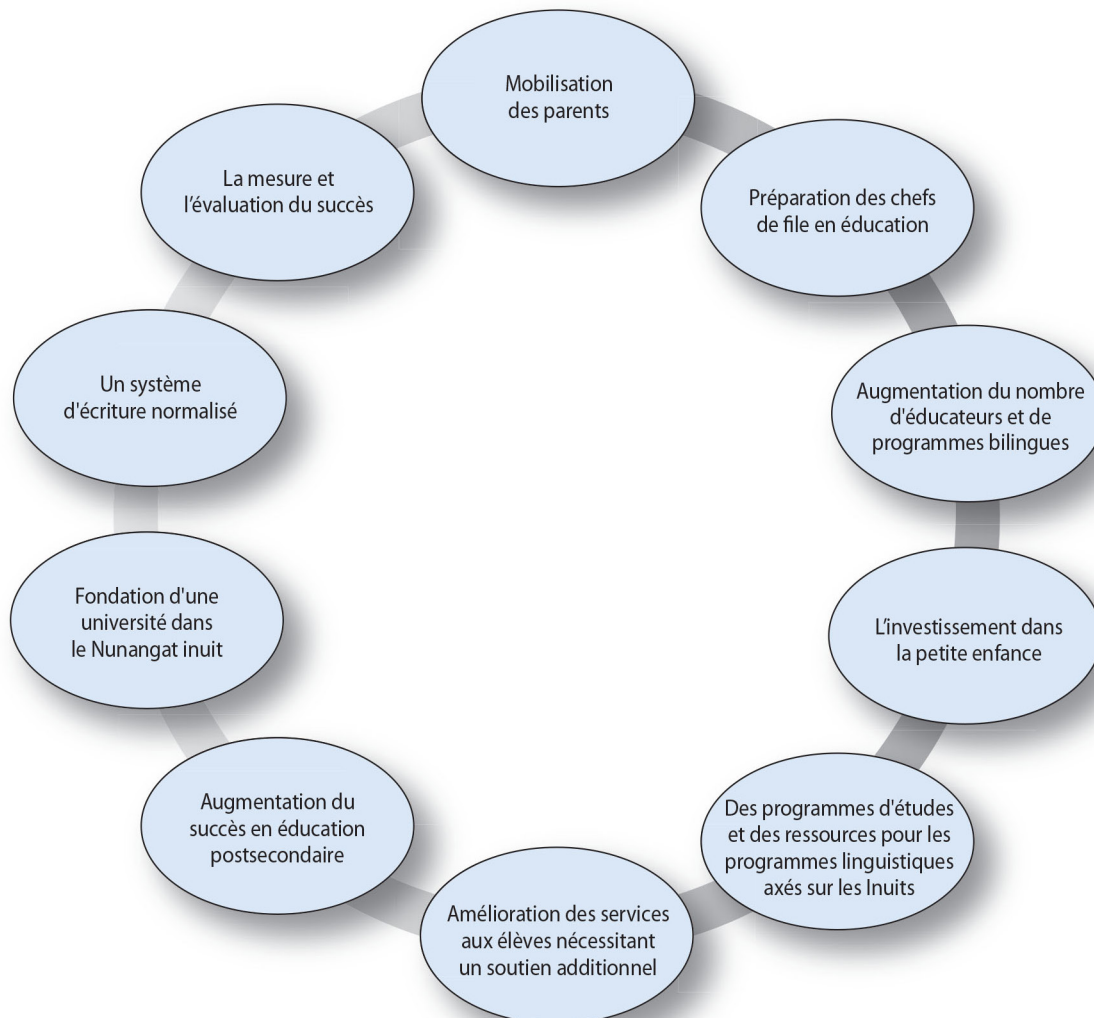
## Annexe M

### 3.0

## Une stratégie nationale sur la scolarisation des Inuits

La recherche et les discussions du Comité national sur la scolarisation des Inuits ont permis de cerner des lacunes qui pourraient être comblées par 10 investissements essentiels :

### Secteurs d'investissements essentiels



## Annexe N



### Peuples autochtones des pays de l'Arctique

Subdivision en fonction des familles de langues

- Famille Na déné**
  - Branche athapascanne
  - Branche eyak
  - Branche tlingit
  - Branche haïda
- Famille penutan**
- Famille macro-algonquienne**
  - Branche algonkienne
  - Branche wakash
  - Branche salish
- Famille macro-sioux**
  - Branche sioux
  - Branche iroquoise
- Famille indo-européenne**
  - Famille germanique

- Famille eskimo-aléoute**
  - Groupe inuit de la branche esquimaude
  - Groupe yupik de la branche esquimaude
  - Groupe aleut
- Famille ourali-youkaghir**
  - Branche finno-ourienne
  - Branche samodïe
  - Branche youkaghir
- Famille altaïque**
  - Branche turque
  - Branche mongolienne
  - Branche youkaghir
- Famille chukotko-kamatchadale**
- Ket** (langue isolée)
- Nivkhe** (langue isolée)
- Aïnou** (langue isolée)

Pour les É.-U., seuls les gens de l'État d'Alaska sont indiqués. Pour la Russie, seuls les gens du Nord, de la Sibérie et de l'extrême Est sont indiqués. Les populations majoritaires des États indépendants ne sont pas indiquées, même lorsqu'elles forment les minorités des États adjacents (p. ex., les Finlandais en Norvège).

Les couleurs des régions sont associées aux différentes langues parlées par les Autochtones de ces régions, même si elles ne le sont plus aujourd'hui. Les populations qui se chevauchent ne sont pas indiquées. La carte n'illustre pas nécessairement les frontières exactes entre les différents groupes.

En Russie, les peuples autochtones ont un statut particulier seulement si leur nombre est inférieur à 50 000. Les noms des plus grandes populations autochtones sont indiqués en vert.